

**RÉPONSE DU COMITÉ EXÉCUTIF  
AU RAPPORT DÉPOSÉ PAR LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LES  
SERVICES AUX CITOYENS SUITE À L'ÉTUDE PUBLIQUE SUR LES COMMUNICATIONS ENTRE LA  
VILLE ET LES JEUNES : INFORMATION, SERVICES ET PARTICIPATION CITOYENNE**

---

**Mise en contexte**

Les 28 septembre, 6, 14 et 20 octobre 2010, la Commission permanente du conseil municipal sur les services aux citoyens a mené, en collaboration avec le Conseil jeunesse de Montréal (CjM), la consultation publique itinérante intitulée « *Les communications entre la Ville et les jeunes : Information, services et participation citoyenne* ».

Lors de chacune de ces séances, le président de la commission, M. Jean-Marc Gibeau, a exposé le sujet de consultation et le président du CjM, M. Jonathan Lesage, a fait une brève présentation afin de soumettre aux participants les questions sur lesquelles la commission souhaitait les entendre.

La Commission, par la suite, a présenté et adopté publiquement ses recommandations lors de l'assemblée publique du 11 novembre 2010. Le rapport de la Commission a été déposé à la séance du conseil municipal du 22 novembre 2010 et le comité exécutif en a été saisi à la séance du 8 décembre 2010.

**Commentaires d'ordre général**

Le rapport de la commission formule 11 recommandations : 5 d'entre elles portent principalement sur les outils informatiques et de communication à développer pour mieux rejoindre les jeunes (R-1, 2, 3, 8 et 9), 2 autres traitent des façons de rejoindre les jeunes à travers des réseaux existants d'organismes et d'institution (R-4 et R-5), 2 concernent la démocratie participative, une traite de la contribution des jeunes universitaires au développement des grands projets (R-10) et la dernière du développement d'une offre jeunesse (R-11). Le comité exécutif apporte ci-dessous une réponse à ces recommandations.

Le comité exécutif reconnaît que la communication entre la Ville et les jeunes est un enjeu important. La Ville doit réaliser un exercice de synthèse afin de regrouper les services municipaux offerts pour les jeunes, les diffuser de façon intégrée et surtout de trouver les moyens de susciter leurs intérêts. La Direction de la diversité sociale dresse actuellement un bilan des priorités jeunesse et travaille à l'élaboration d'une Stratégie jeunesse. Le comité exécutif est d'avis que cette stratégie peut être un bon moyen d'intégrer une partie des recommandations de la Commission.

## **Outils informatiques et de communications**

### **R-1**

*Que la Ville de Montréal voit à faire la promotion de ses activités sur la voie publique.*

### **R-2**

*Que la Ville de Montréal facilite l'utilisation d'Internet et de Web 2.0 à ses unités (listes d'envoi par courriel, pages Facebook et Twitter) afin d'assurer la visibilité des différentes activités de consultation publique et d'y convier les jeunes.*

*et*

*Que la Ville voit à optimiser sa présence sur les moteurs de recherche tel que Google en plus de promouvoir l'offre d'activités et des services municipaux en diffusant du contenu multimédia et des hyperliens destinés aux différents groupes de jeunes sur les différents sites fréquentés par ceux-ci.*

### **R- 3**

*Que la Ville étudie la possibilité de diffuser des données ouvertes dans des formats standardisés sur son portail internet ainsi que sur les portails des arrondissements selon les normes en vigueur dans ce domaine, et ce, afin de permettre leur plus grande accessibilités.*

### **R-8**

*Que la Ville innove et développe une image de marque dynamique qui soit perceptible par les jeunes et ce, sur l'ensemble de son territoire, en tablant sur la popularité de son logotype, la rosace, qui pourrait se présenter en différentes couleurs afin de catégoriser différents lieux municipaux et pour en marquer l'appartenance à la Ville par voie de simple affichage.*

### **R-9**

*Que la Ville de Montréal mette sur pied un portail Internet novateur dédié aux jeunes, à l'image du portail jeunesse mis en ligne par le Service de police de la Ville de Montréal et qu'elle y diffuse de l'information permettant aux jeunes de développer une meilleure compréhension des différents enjeux municipaux et d'en saisir l'intérêt.*

## **Réponse**

Comme mentionné précédemment, le comité exécutif reconnaît l'importance de rejoindre l'ensemble des divers groupes de citoyens en adaptant ses outils et moyens de communication, notamment par l'usage de l'internet et des médias sociaux, qui sont incontournables en cette matière. C'est dans cette optique que de nombreux gestes ont été posés dans les dernières années, par exemple, la création sur le site internet de la Ville d'espaces destinés à des clientèles spécifiques : « Jeunes », « Familles » et « Aînés ». L'espace jeunesse comporte notamment une section « Jeunes citoyens ». Montréal est également de plus en plus présente dans les médias sociaux tels Facebook, Twitter et You tube, où elle publie diverses informations, notamment sur les

consultations tenues par les commissions permanentes. La disponibilité des séances du Conseil sur Internet témoigne aussi de cette volonté d'aller rejoindre les citoyens, y compris les jeunes, où ils se trouvent. Il s'agit d'un mouvement de fond appelé à se poursuivre et à s'amplifier.

En ce qui concerne les données ouvertes (open data), le comité exécutif informe les membres de la Commission qu'un comité de travail animé par la Direction des communications a été mis sur pied, dans le but de faire une évaluation globale de l'ouverture des données de la Ville de Montréal et proposer ensuite un plan de développement stratégique pour les années à venir. Ce plan aura pour objet l'ouverture des données de la Ville de Montréal, lequel sera orienté vers l'action et servira à guider les décisions des gestionnaires et des élus de l'administration municipale au cours des prochaines années.

Par ailleurs, le comité exécutif souligne que la direction des communications a entrepris en mars 2011 une revue des pratiques actuelles en matière de communications, incluant l'utilisation du logo type de la Ville. Cette réflexion permettra de mieux comprendre les attentes et tendances émergentes qui sauront rejoindre un plus grand nombre de jeunes efficacement. Par le fait même, cela permettra de développer un sentiment d'appartenance et de fierté chez les montréalais. En misant sur la notoriété du logotype actuelle, la Ville pourra renforcer ce sentiment d'appartenance tout en développant une signalétique efficace, simple et facilement déclinable tout en respectant son image de marque.

## **Rejoindre les jeunes par les réseaux existants**

### **R-4**

*Que la Ville de Montréal s'appuie sur ses collaborations avec les différents partenaires jeunesse pour relayer l'information aux différents groupes de jeunes plus marginalisés (jeunes de la rue, jeunes issus des communautés culturelles, etc.).*

### **R-5**

*Que la Ville de Montréal recense les différents organismes qui œuvrent en matière d'éducation citoyenne auprès des jeunes, reconnaissant ainsi leur expertise, et qu'elle collabore à faire la promotion de leurs activités existantes avec les écoles primaires et secondaires auprès des commissions scolaires présentes sur son territoire (par exemple : Apprentis citoyens, offerte par le Centre d'histoire de Montréal ; Électeurs en herbe, offerte par le Forum jeunesse de l'Île de Montréal et Apathy is boring, offerte par La fabrique citoyenne).*

## **Réponse**

Le comité exécutif est favorable à ce que la Ville de Montréal s'appuie sur ses partenaires et divers organismes actifs auprès des jeunes pour faire passer des

messages et les intéresser aux questions de démocratie/citoyenneté. Il mandate donc la Direction de la diversité sociale afin qu'elle étudie la possibilité de répondre favorablement à ces recommandations.

## **Démocratie participative**

### **R-6**

*Que la Ville de Montréal invite son Conseil jeunesse, en collaboration avec les directions concernées, à organiser des rencontres annuelles entre les élus locaux, l'élu responsable du dossier jeunesse et les différents groupes de jeunes (12-16 ans, 16-20 ans, 20-25 ans et 25-30 ans) dans les lieux qu'ils fréquentent respectivement et aux moments où ils s'y trouvent, et ce, dans l'objectif d'échanger sur des enjeux municipaux.*

### **R-7**

*Que la Ville de Montréal revoit la gouvernance de ses unités afin d'inclure des jeunes au sein des différents comités stratégiques et consultatifs, dont les comités consultatifs d'urbanisme ainsi que des conseils d'administration des sociétés paramunicipales, notamment sur les questions qui concernent l'aménagement du territoire.*

## **Réponse**

Le comité exécutif soumet ces recommandations à la Commission de la présidence du conseil.

## **Contribution de jeunes universitaires**

### **R-10**

*Que la Ville de Montréal prévoit un mécanisme formel permettant l'apport de travaux d'étudiants universitaires aux grands projets Montréalais sous forme de concours.*

## **Réponse**

Le comité exécutif mandate la Direction du développement économique et urbain afin qu'elle évalue la possibilité de créer, en collaboration avec les universités montréalaises, un concours annuel reconnaissant des travaux d'étudiants universitaires portant sur un ou des grand(s) projet(s) montréalais.

## **Développement d'une offre jeunesse**

### **R-11**

*Que la Ville de Montréal développe l'offre de projets jeunesse en s'inspirant des « Paris Jeunes » (talents, solidaires aventures et vacances) mis sur pied par la Ville de Paris et*

*qu'elle étudie la possibilité de mettre sur pied des centres de créativité sur la base du modèle parisien.*

### **Réponse**

Le comité exécutif est d'avis que la Ville doit s'efforcer de bien identifier les besoins jeunesse et d'y répondre, dans son champ de compétences et dans la mesure de ses moyens. Certaines villes ont pris des initiatives en ce sens, par exemple les villes de Paris et Lyon qui ont développé des concepts « jeune talent », « jeune solidaire » et « jeune aventure ». Le comité exécutif mandate donc la Direction de la diversité sociale afin d'étudier la possibilité de réaliser un espace d'expression des idées jeunesse, notamment avec le réseau des bibliothèques et les autres partenaires.

### **En conclusion**

Le comité exécutif remercie les membres de la Commission permanente du conseil municipal sur les services aux citoyens pour la qualité du rapport produit sur le sujet des communications entre la ville et les jeunes et pour la pertinence des recommandations découlant de leurs travaux. Il tient à remercier également toutes celles et ceux ont contribué à enrichir la réflexion, notamment les membres du Conseil jeunesse de Montréal.